JOURNAL RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE QUOTIDIEN

RÉDACTEUR EN CHÉF, JULES GROS

ABONNEMENTS

France of Colonies 6 f. **20** f. Pays étrangers 10 f. 40 f. Edition hebdomadaire. »

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

BESANÇON — 7, Square Saint-Amour 7. — BESANCON

Les abonnements partent'des 1th et 16 de chaque mois

insertions

50 a

et a Paris, dans toutes les agences.

CHEMIN DE FER. - Service d'été. - L'heure de la gare est en retard de 16 minutés sur celle de la ville.

DÉPART DE BESANÇON : Pour Dijon: Matin, 5 h. 10, 8 h. 1; | Pour Belfort: Matin, 7 h. 45; Soir, 12 h. 48, | Pour Morleau (Viotte): Matin, 5 h. 07, | Pour Vesoul: Matin, 4 h. 53, | Pour Gray (par Mise-soir, 2 h. 15, 5 h. 17, 8 h. 30. | 4 h. 47 (direct). - 5 h. 2, 8 h. 45 pour | 41 h. 6; Soir, 6 h. 41. | 41; Soir, 2 h. 43. | 7 h. 44. | 5 soir, 2 h. 45. | 6 h. 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40. | 40.

Annonces.

Réclames....

Soir, 2 h. 10, 6 h. 26. | Lons-ie-Saumer.

ARRIVÉE A BESANÇON:

De Dijon: Mat., 3 h. 35, 7 h. 24, 9 h. 26; | De Belfort: Mat., 7 h. 29, | De Bourg: Matin, 7 h. 50, 9 h. 12; Soir, 12 h. 41, 5 h. 52. — De Dole et | 11 h. 21; Soir, 1 h. 50, | 1 h. 44, 6 h. 7, 10 h. 47.

Soir, 12 h. 41, 5 h. 52. — De Dole et | 4 h. 36, 8 h. 5.

Natin, 7 h. 25, | De Vesoul: Matin, 7 h. 23, | De Gray: Matin, 8 h. 56, 7 h. 15. — (Viotte): | Soir, 12 h. 13; 4 h. 29, | 7 h. 53, | Matin, 7 h. 15; Soir, 1 h. 10, 7 h. 29: | 7 h. 14, 10 h. 25. | 7 h. 53, | Matin, 7 h. 15; Soir, 1 h. 10, 7 h. 29: | 7 h. 14, 10 h. 25.

THE PARTY OF THE P

Paris, 27 juin, matin.

On assure qu'à la suite d'un décret le plaçant sous les ordres de M. Cambon, le général Boulanger, commandant les troupes de Tunisie, a demandé sa mise en disponi-

M. Rochefort a reçu une dépêche de M. O'Kelly, député irlandais, lui annongant, suivant un télégramme du général Wolseley, qu'Olivier Pain est mort de la fièvre dans le Soudan.

Le bruit court que la division de réserve du Tonkin receyra prochainement l'ordre de départ.

Dans le Voltaire, M. Ranc déclare qu'il est prêt à pactiser avec tout candidat répu-blicain partout où les monarchistes engagent la lutte.

Le Journal des Débats dit que la politique radicale et la politique modérée sont inconciliables; en conséquence M. Ribot, ne croyant pas pouvoir gouverner avec M. Ranc, renouce à parler au pays avec lui.

Service de notre correspondant spécial.

Paris, 27 juin, 6 h. 30 soir.

Un incident à la Chambre.

Au moment de lever la séance de la Chambre des députés, un monsieur s'est mis dans la tribune du premier rang, a tiré un discours écrit et s'est mis en devoir de le lire.

Il a été immédiatement expulsé.

Au conseil des ministres.

Au conseil des ministres, ce matin, on a discuté la question du secret du vote.

M. Allain-Targé, ministre de l'intérieur, a soutenu que cette mesure, contre laquelle il ne s'élève pas en elle-même, ne pourrait pas, matériellement, être mise à exécution aux élections prochaines.

Torpilleurs coulés.

Un télégramme daté des îles Pescadores annonce que les torpilleurs 45 et 46 ont coulé le 17 avril dans les parages des îles.

Les équipages ont pu être sauvés. C'est le torpilleur 45 qui avait coulé une canonnière chinoise à Fou-Tchéou.

Résurrection de Rocambole.

Le général en chef de Courcy a télégraphie au ministre de la guerre géuéral Cam-penon que la mort de Li-Vinh-Phuoc, chef des Pavillons-Noirs, était douteuse.

Le général de Courcy attend à Hong-Hal les troupes revenant de Formose.

Mgr Lavigerie perd son procès.

La commission du budget a refusé à M. Goblet le rétablissement du crédit de 180,000 fr. pour le recrutement du clergé algérien et tunisien.

M. Oudet et les diamants de la couronno.

La commission des diamants de la couronne s'est réunie, sous la présidence de M. le sénateur Oudet.

La commission a décidé que la moitié du produit de la vente de ces diamants serait attribuée à la caisse des musées et l'autre moitié à une caisse des retraites de la vieillesse.

Le choléra en Espagne.

On annonce de Madrid que le ministre de l'intérieur, retour de sa visite aux cho-lériques de Murcie, aurait déclaré, dans les couloirs des cortès, que la situation de cette ville était déplorable, la mortalité dépassant de beaucoup les chiffres offi-

Hier, dans les provinces, on accusait

500 décès. A Madrid, il y a eu 5 cas et 4 décès.

Mort d'Olivier Pain.

Le Temps consacre quelques lignes à la mort d'Ollivier Pain et au sort de sa famille, composée d'une femme et de quatre

L'AFFAIRE MARCHANDON

Paris, 27 juin, 9 h. 35 soir. Après l'audition des témoins ordinaires, la mère de Marchandon a été entendue, sur la demande de l'accusé.

C'est une femme d'aspect respectable. Elle comparaît en deuil et implore la miséricorde du jury.

Au début de l'audience, le ministère pu-blic a pris la parole et a dit qu'on avait essayé de créer une légende autour de la personnalité de Marchandon, mais aujourd'hui, a ajouté l'orateur, l'illusion n'est plus possible. Cette légende est évanouie, et il ne reste plus que la triste réalité.

Le ministère public a adjuré le jury de se montrer ferme, ajoutant que la société, qu'il représente ici, attend de lui un verdict exemplaire.

Après une suspension d'audience, Me Banet, le désenseur, a pris la parole. Son plaidoyer est un éloquent appel à la pitié, qui n'exclut pas une discussion serrée des charges accumulées par l'accusation contre son client.

Le défenseur a rappelé la comparation qui venait d'avoir lieu de cette mère éplerés. Il a conclu en niant toute preméditation et en disant qu'il y avait place pour les circonstances atténuantes, ajoutant qu'il les trouvait dans l'âge de l'accusé et dans l'inaction de la préfecture de police qui aurait dû, depuis longtemps, arrêter Marchandon, déjà condamné antérieure-ment pour vols. L'avocat sollicite un verdict atténué.

Malgré la plaidoirie brillante de Mº Da-net, la conviction de l'auditoire est que Marchandon sera condamné à mort.

Le verdict.

Une nouvelle dépêche de notre correspondant spécial de Paris est sinsi conçne: Le jury vient de rendre un verdict affirmatif sur toutes les questions posées.

La décision du jury est muette sur les circonstances atténuantes, ce qui entraîne

la peine capitale. Après la lecture de l'arrêt, Marchandon retombe épuisé sur son banc.

Des applaudissements retentisssent dans l'auditoire.

Le condamné pleure et regagne en chan-

celant la prison. Jeanne Blin, la maîtresse de l'accusé. redoutant des manifestations tumultueuses

salle avant la lecture de l'arrêt. CHANBRE DES DÉPUTÉS

à sa sortie de la cour d'assises, a quitté la

Journée du 27 juin.

SEANCE PUBLIQUE

Présidence de M. Floquet L'ordre du jour appelle la discussion du pro-

jet sur la fabrication et le commerce des armes

de guerre.

M. Farcy, parlant de la détention des armes de guerre par les particuliers, déplore qu'après quinze ans de République on refuse une liberté que l'empire accordait.

La discussion générale est close. Les articles 1 à 17 sont adoptés.

M. Farcy demande au gouvernement de ne pas saisir les armes actuellement détenues

pas saisir les armes actuellement détenues par les particuliers.

M. Allain-Targé répond que le gouvernement ne fera pas un pas en arrière.
L'ensemble du projet est adopté.
L'ordre du jour appelle la discussion du

budget. On vote sans débat, rapidement, les budgets

On vote sans débat, rapidement, les budgets des affaires étrangères, de la justice, de la Légion d'honneur, de l'intérieur, des postes et télégraphes, de l'imprimerie nationale.

M. Raoul Duval, sur le budget de l'intérieur, demande que l'on supprime le crédit de 1,435,000 fr. affecté au traitement des sousprétes, dont il réclame la suppression.

M. Allain-Targé combat l'amendement Raoul Duval, qui est repoussé.

M. Del porte demande le ranvoi de la discussion dit l'udget de la guerre à lundi.

M. Brisson accepte le renvoi.

La séance est levée à trois heures.

DERNIÈRE HEURE

Au moment de mettre sous presse, deux heures du matin, la dernière heure ne nous est pas en gore par-

LEURS MOYERS DE PERSUASION

Le Sénat vient de discater les conclusions d'une enquête parlementaire, or-donnée par le Sénat, sur les procédés élec-toraux qui ont amené le succès de la liste monarchiste dans le Finistère, lors des dernières élections sénatoriales.

Au cours du débat, M. Pâris, ancien ministre des travaux publics sous le 16 mai, et par conséquent réactionnaire militant, a essayé de blanchir ses amis politiques des accusations formulées contre eux, et notamment le clergé, dont l'intervention avait été signalée dans des conditions absolument regrettables. M. Pâris pense que c'est chose insignifiante et bien peu digne d'intéret de voir le clergé s'ingérer dans les rapports intimes entre époux. Les convenances ne nous permettent pas d'en dire

ITO ANTOTTO TO THE ATTRACTOR BIKUNIYUD UD BA SEMAIND

Les nouvelles de l'extérieur seront vite expédiées. On sait que nous avons, laissé le lecteur dimanche dernier, au moment où trois crises ministérielles venzient d'éclater en Europe, c'est-à-dire en Angleterre, en Italie et en Espagne.

Ces trois crises out trouvé leur solution. En Italie, M. Depretis se charge de composer un cabinet sur de nouvelles bases. En Espagne, M. Canovas del Castillo reste au pouvoir, le parti libéral, représenté par M. Sagasta, n'ayant pas jugé à propos de prendre les affaires.

En Angleterre, la solution est radicalement contraire à celle qui vient de prévaloir en Espagne. C'est précisément le parti libéral qui refuse de demeurer au pouvoir, pour le laisser aux conservateurs. Cette solution peut paraître extraordinaire; mais M. Gladstone, outré de l'opposition qui lui a été faite dans les circonstances délicates traversées par le gouvernement de la reine, semble s'être fait un malin plaisir de passer le pouvoir à ses advorsaires les conservateurs, en leur lais ant ainsi le soin de résoudre, s'ils le pev vent, les difficultés en présence desquelle's on se trouve. Il est bon de dire qu'en Aragleterre comme en France, les élections sont pro-ches et que l'on compte sur elles pour dire en définitive quel est le veritable sentiment du pays.

nement qui se prépare et qui aura son importance. Nous voulons parler de la décision par laquelle les pouvoirs publics allemands, sous la pression de M. de Bismarck et de la cour de Berlin, vont enlever la succession de Brunswick à l'héritier légitime, parce que celui-ci, connu sous le nom de prince de Cumberland, s'est prononcé contre l'unité allemande. Si nous relatous le fait, c'est uniquement pour montrer que lorsque les monarchies y ont inté-rêt, elles savent fort bien faire céder le droit divin, dont elles sont si flères, devant la raison d'Etat. Naturellement, les rapublicains tireront de ce fait toutes les conclusions avantageuses à leur cause. Nous dé-

duirons ces conséquences en leur temps. En France, le Parlement a donné un fort élan à la besogne législative. La Chambre a achevé la discussion de la loi militaire. Nous répétons qu'il n'y a pas lieu d'insis-ter sur cette loi, puisqu'elle ne pourra pas être discutée utilement par le Sénat avant la fin de la présente législature.

La Chambre a abordé ensuite la discussion d'un projet ayant pour but d'alimenter la caisse des travaux destinés à l'en-seignement des trois ordres. A cette occasion, les crateurs de droite ont essayé, en vue des élections prochaines, de faire un tableau navrant des finances de la République. MM. Daynaud et Amagat se sont distingués, dans cette entreprise, par l'acrimonie de leurs critiques centre le ré-

M. Amagat, le dernier de ces deux orateurs, est un parlementaire qui s'est fait élire au titre républicain par les électeurs et qui, après le succès, a tourné aux monarchistes. M. Jules Roche a fait justice de toutes ces exagérations.

De son côté, le Sénat a voté le projet de M. Bérenger sur les moyens de prévenir la récidive, et il a commencé l'examen de nombreuses protestations contre l'élection sénatoriale du Finistère. Cette discussion a fait toucher du doigt l'intervention du clergé, usant du tribunal de la confession et de la chaire pour exercer une pression sur la conscience des électeurs.

Entre temps, les deux Chambres votaient un crédit de 10,000 francs pour faire des funérailles nationales à l'amiral Courbet, décédé, comme on le sait, dans les mers de Chine. Il est bon de dire, à propos de l'illustre défunt, que les feuilles de la réaction monarchique se sont emparées de sa correspondance privée et, usant de quelques critiques parsemées dans ces documents contre le ministère de M. Ferry, se sont efforcées d'en faire une arme contre la République. Ce qui est vrai dans cet incident, c'est que l'amiral Courbet, qui, enfermé à la tête de son escadre, ne voyait que les exploits militaires que l'on pouvait accomplir, n'était passaussi au courant de la situation diplomatique et parlemen-taire. S'il avait connu les difficultés de toutes sortes contre lesquelles le gouver-

que a nement républicain se débattait, il est pro bable qu'il se serait gardé des critiques assez vives dirigées par lui contre le cabi-

net au pouvoir.

Les journaux modérés ont été généralement d'avis que les amis qui avaient cru
pouvoir livrer au public ces documents
essentiellement privés ont rendu un mauvais service à la mémoire de l'amiral. Les Chambres néanmoins ont noblement fait leurs devoir, elles ont oublié ces publications indiscrètes et voté à l'unanimité le crédit destiné aux funérailles de Courbet. Elles ont eu en cette circonstance conscience absolue de leur dignité.

Pendant que ceci se passait au Parlement, les divers groupes politiques s'essayaient à des réunions dans lesquelles on devait arrêter une action commune en vue des élections futures. Aucun résultat définitif n'a encore été obtenu. Mais un inci-dent caractéristique s'est produit au cours de ces réunions. Il semble en effet résulter de l'ensemble des tentatives faites que la gauche radicale, représentée par M. Clémenceau, aurait une tendance manifeste à se séparer des groupes anarchistes et intransigeants. Si cette nouvelle se vérifie, nous pouvons dire par avance qu'elle im-pressionnera très favorablement le pays, qui voyait avec inquiétude les accointances des députés républicains avancés avec les hommes impatients de tout gouvernement.

JONATHAM.

davantage. Mais on nous comprendra suffisamment, puisqu'il a été fait allusion à la télèbre comédie d'Aristophane. Voici au surplus le langage même de M. Pâris:

Qu'a-t-on relevé en tout? Une certaine ingérence du clergé? Il est certain qu'en Bretagne le clergé exerce une influence plus grande que partout ailleurs; cependant, on n'a pu relever que des faits insignifiants ou des histoires remouvelées d'Aristophane, une certaine grève de femmes dans de certaines conditions..., puis des « tasses de café » offertes et acceptées, des bénédictions d'évêque sollicitées au passage; en somme, un « fratras d'anecdotes et de commérages. »

Il paraît que dans l'élection du Finistère le clargé ne s'est pas contenté de cette immixtion dans les questions conjugales. Voici, d'après le Journal des Débats, les faits qui seraient parvenus à la connaissance de M. Xavier Blanc, rapporteur de la commission parlementaire, malgré les efforts de l'un des candidats monarchistes, M. Soubigou, pour paralyser les investigations de la Chambre haute.

Il a acquis la conviction, dit ce journal, grace au « bonhomme » Baron, — ce « bonhomme » Baron joue un certain rôle dans l'affaire, — que les curés ont positivement refusé les sacrements aux électeurs républicains. Le « bonhomme » Baron en sait quelque chose, lui à qui son vicaire a dit : « Ah ! c'est » ainsi! Eh 'bien! à l'heure qu'il est, votre fils » grille en enfer, et vous, qui votez avec les républicains, vous y grillerez à votre tour ! » C'était terrible; mais ce qu'il y a de pis envore, cur, qu'un curé, ami de M. Soubigou, a dit au prône, en propres termes 4 « Si vous » vetez avec les républicains, vous serez aussi » voleurs qu'eux, car ceiui qui tient le sac au » voleur est aussi voleur que lui! » ... «

Tel est l'aimable régime que les monarchistes couvrent de leur protection et auquel ils aimeraient sans doute à nous ramoner, puisqu'ils ne trouvent pas une parole de blame pour le flétrir.

Souvenirs de la campagne de l'Est.

Un éditeur de Paris met en vente un volume vonsacré au général Bourbaki par un de ses officiers d'ordonnancs, M. Louis d'Eichtal. Nous détachons de cet ouvrage quelques passages qui intéressent particulièrement notre région:

Débâcle de l'armée.

Besançon, le jeudi 26 janvier 1871.

Le froid est peu intense, mais les routes sont glissantes; elles le deviennent surtout à partir de midi, alors qu'un commencement de dégel se produit à la surface des parties gelées.

Après les émotions de la veille et de la nuit, les mauvaises nouvelles reçues, nous montens à cheval avec le général à huit heures du matin. La tristesse est peinte sur sa figure. Mieux que personne, il se rend compte de la gravité de la situation; plus que personne, il en éprouve un vie-

dent chagrin.

En approchant de la porte Rivette, il constate avec peine que le 13° corps n'a pas encore achevé son mouvement; il rencontre des batteries d'artillerie arrêtées par des encombrements. Plus loin, c'est l'infanterie, qui marghe avec peine et qui se croist avec des trainards de la 3º légion du Rhône. Le général Rolland, homme hornéte par excellence, ploin de droiture, mais possédant au plus haut degré la rudesse du marin, se trouve sun les lieux : il recommende aux hommes de serrer à leur distante pour ne pas allonger la colonne. Il accompagne pendant quelques instants le général Bourbaki, puis prend congé de

lui en lui serrant la main. Nous ne tardons pas, en suivant la superbe route en corniche qui conduit au village de Morre, à rencontrer des voitu-res d'artillerie, des voitures de réquisition, des voitures de toutes sortes encombrant de plus en plus la route sans avoir de possibilité de les dégager. Aveune des prescriptions si sages du général n'avaient été observées : les voitures étaient sur doux et trois de front, beaucoup placées obliquement et dételées, leurs conducteurs étant absents. Aucun fractionnement du convoi n'avait été opéré pour permettre de réparer les fautes commises, de parer aux circonstances imprévues. Personne ne semblait d'ailleurs s'être préoccupé des ordres donnés: les hommes, quelquefois même les sous-officiers auxquels on s'adressaient, étaient incapables de faire connaître le service ou le corps auquel ils ap-

A peine trouvait-on, de loin en loin, un officier ou un sous-officier à qui l'on pût s'adresser. En maints endroits, il était presque impossible de passer à cheval entre les voitures. Cé spectacle attrista profondément le général. Après avoir essayé en vain, sur plusieurs points, de faire cesser l'encombrement, voyant tout le mouvement arrêté, il se retourna vers moi et me dit: « Notre mouvement ne » pourra pas être exécuté en temps oppor- » tun, mon pauvre ami; l'armée est per-

En parlant ainsi, le général paraissait navré, il avait la mort dans l'âme.

Conseils de guerre au tunnel dit du «Trou au loup » et à Château-Farine.

La pente, à la sortie du tunnel, était assez grande, surtout [en raison de l'état

de la route, pour produire à chaque instant des accidents; les chevaux glissaient, tombaient, et l'on avait toutes les peines du monde à les relever. J'ai dit quelle était l'absence des cadres; je dois ajouter que l'inexpérience des hommes était entière: aucun d'eux ne savait enrayer convenablement: les uns ne mettaient pas même le sabot, d'autres se contentaient de le placer sous la roue, ce qui suffit dans les conditions ordinaires, mais ce qui ne remplit qu'imparfaitement le but avec un état exceptionnel des voies de communication. Nous étions obligés, presque pour chaque voiture, de faire engager la chaîne et les sabots dans les rais de la roue, quelquefois même de procéder personnellement à cette opération.

Malgré tons cas efforts et malgré l'emploi de chemins ou sentiers permettant à l'infanterie seule de passer, le mouvement des troupes s'exécutait avec une lenteur désespérante. Le général descendit à quelques centaines de mètres du tunnel, afin de s'assurer de la marche de la colonne : il recut au bord de la ronte plusieurs dépêches qui opérèrent sur son esprit le plus manvais effet : celle de M. de Freycinet le poussent à aller du côté de Dole et d'Aaxonne, et celle du général Martineau l'informant qu'il ne pouvait plus répondre de son corps d'armée et que, en cas d'a-bandon des positions occupées actuellement par le 15° corps, il serait indispen-sable de n'opérer de mouvement que pendant la nuit, lui causèrent le plus violent chagrin. Il s'entretint de la situation avec le général Borel et le général Billot. Ce dernier déclara qu'il aurait fallu marcher sur Auxonne le jour où la question avait été discutée à Château-Farine, mais qu'il n'était peut-être plus temps d'adopter ce parti. J'émis mon avis, et, après avoir rappelé les dangers de l'opération sur Auxonne depuis le jour où l'ennemi était devenu maître du cours de l'Ognon et de ceux du Doubs et de la Saône, je dis que je croyais qu'il valait mieux persévérer, alors même qu'on se trouvait engagé dans une voie qu'on se trouvait engagé dans une voie qui n'était pas jugée la meilleure; qu'en admettant que la meilleure solution de la question fût, contrairement à ma pensée, la percée par Auxonne, nous devions nous garder de songer à opérer sur la rive droite du Doubs, alors que notre concentration se trouvait opérée sur la rive gauche; qu'il fallait, à tout prix, continuer le programme tracé, de façon à occuper Sa-lins, à glisser derrière le ravin qui y descend du sud au nord, à gagner Champagnole et la rive gauche de l'Ain, et à descendre le long de cette rive, afin d'avoir l'un des flancs protégé par cette rivière dont les ponts devraient être coupés au préalable.

Le général Billot présenta encere des ebservations. « En bien! lui dit le général » Bourbaki, si vous êtes aussi convaincu, » prenez sur-le-champ le commandement, » je vous le cède avec grand plaisir, surtout si vous pouvez tirer l'armée d'em- » barras. » Il récusa énergiquement la proposition.

Nous remontâmes alors jusqu'à la maison du cantonnier, voisine de la bifurcation des routes de Maîche et de Pontarlier. Jy entrai quelques instants, afin d'examiner à nouveau les routes permettant de continuer notre mouvement sur Salins et celles à utiliser dans le cas où nous devrions nous replier sur Pontarlier; puis nous fimes un léger repas, à la suite duquel le général Billot vint trouver le général Bourbaki et le prévenir qu'il allait porter son quartier général à Nancray et pousser ses troupes jusqu'à Bouclans.

Nous rentrames à Besançon peu de temps avant la chute du jour, et le mouvement du 18° corps n'était pas encore achevé.

Tentative de suicide.

Pandant nos alléas et venues de la chambre du général à la mienne et réciproquement, j'avais été prévenu que le général avait envoyé chercher son revolver qu' se trouvait dans ses fontes, à l'écurie même. J'avais compris qu'il voulait en finir avec la vie, et j'avais recommandé qu'on cachât le revolver et qu'on lui dît qu'il avait été perdu ou volé.

En rentrant encore une fois dans ma chambre avec de Massa, je trouvai le caoutchouc et le revolver du général sur mon lit. Je remis sur-le-champ le revolver à de Massa, en lui recommandant de le cacher chez lui soigneusement. Puis, comme le général m'avait recommandé de hâter le plus possible le travail, je me rendis sur-le-champ chez le général Borel. J'aperçus le général sortant en même temps que moi. Cette sortie me préoccupa et je ne pus me l'expliquer.

M. d'Eichtal relate ensuite les détails matériels de la tentative de suicide et donne ensuite la parole au général Bourbaki, dans la chambre duquel il est introduit :

« N'ayant pu être assez heureux, me dit le général, pour recevoir une balle dans une circonstance glorieuse, comme mon petit Lucien (c'était un neveu du général, fils de sa sœur, M^{mo} Le Breton, qui s'était engagé au 1^{ex} voltigeurs de la garde et avait été tué à l'attaque du château de Ladonchamps, à Metz), j'ai voulu en finir autrement avec la vie. C'est alors que je réclamai mon revolver. Quand on me fit connaître qu'il était perdu ou qu'on l'avait

volé, je compris qu'on se doutait de mon projet et qu'on vouleit s'opposer à son exécution. Je me fis des gner un bon armurier et lui demandai un revolver à acheter. Ce dernier ne put m'en promettre un que dans une heure au moins. Je trouvai qu'il valait mieux en finir tout de suite, surtout an point de vue de la promptitude avec laquelle il convenzit que les ordres fussent expédiés et qu'une décision fût prise après ma mort. J'allai dans votre chambre, certain que j'étais de ne pas vous y trouver, puisque je vous avais envoyé travailler à l'état-major général, j'y pris votre revolver et je m'en servis en pré-sence du docteur, en trompant sa vigllance. Toutes mes mesures étaient prises pour que ma tentative réussît ; je m'étais étendu sur mon lit, j'avais dirigé le bout du canon sur ma tempe droite, sans l'y appliquer, le maintenant au contraire à quelques centimètres de la tempe avec la main gauche, pendant que j'agissais avec la main droite.»

CHRONIQUE RÉGIONALE

Doubs

BESANÇON

On n'a pas oublié l'accueil sympathique que notre éminent compatriote Jean Gigoux a fait à la délégation municipale envoyée à Paris pour assister aux obseques de Victor Hugo. C'est chez lui que se réunirent, outre la délégation, les députés et les sénateurs du Doubs.

Hier, la délégation bisontine saisissait avec empressement l'occasion, M. Jean Gigoux étant dans nos murs, de lui rendre le déjeuner qu'il leur avait si gracieusement offert à Paris.

Le préfet du Doubs, un certain nombre de conseillers municipaux assistaient également à ce déjeuner, qui a eu lieu dans les salons du restaurant Verguet.

Au dessert, M. le maire Bruand a porté un toast au maître. Il lui a témoigné tous les sentiments de vive sympathie de nos concitoyens. Jean Gigoux, a ajouté M. le maire, est resté Bisontin du fond du cœur, et on sait comment, à Paris, il reçoit ses compatriotes, auxquels sa maison est non seulement ouverte, mais qu'il aide de ses conseils et de son expérience.

M. Jean Gigoux répondit au toast de M. Bruand et le remercia en quelques mots

chaleureux.

M. le préfet but à son tour à la municipalité et au maire de la ville de Besançon.

Tous ceux à qui il a été denné d'approcher de M. Jean Gigoux ont été émerveillés de la vigueur, de la santé rebuste qu'a

cher de M. Jean Gigoux ont été émérveillés de la vigueur, de la santé rebuste qu'a conservée, malgre son âge, le maître bisontin. Hier matin, à neuf heures, il revenait déjà de Montfaucon où il était allé admirer le point de vue, et hier au soir, il partait pour Paris pour assister à un dîner de Francs-Comtois.

Souhaitons lui, avec tous nos compatriotes, la conservation, pendant long-temps encore, de cette robuste sante.

Hier, à l'audience du tribunal de commerce, M. le président a annoncé que les vacances judiciaires commenceraient au mois d'août, et non en septembre comme d'habitude.

Le concert de la Comtoise.

Hier soir, la fanfare de la Comtoise a donné à Granvelle, devant une foule considérable, le concert dont nous avions publié hier le programme.

Les musiciens de M. Goud ont partagé le succès de leur chef. Tous les morceaux ont été vigoureusement applaudis, et c'était justice. A chaque nouvelle audition, la fanfare de la Comtoise fait preuve de nouveaux progrès, et il est aisé de prévoir qu'elle ne s'arrêtera pas en si beau chemin.

Toutes nos félicitations pour la magistrale exécution des Scènes alsaciennes, de Massenet, que nous aurichs cru impossible d'interpréter aussi brillamment avec une fantare

Après le concert, la Comtoise est rentrée au cercle, aux flambeaux, escortée par sa section d'instruction militaire et suivie par une foule considérable.

On sait que demain, à huit heures, elle deit partir pour Vesoul, où elle va prêter son concours à la fête de gymnastique.

CHRONIQUE DU BIEN

M. E. Voynnet, représentant de la caisse des Fonds publics, a trouvé, le 25 juin, un cachet or minuscule. Le réclamer passage des Carmes, au bu-

reau.

Baume-les-Dames. — Avant-hier, a eu

Baume-les-Dames. — Avant-hier, a eu lieu la réunion du comice agricole de Baume-les-Dames, sous la présidence de M. Coulon, vice-président. Nos cultivateurs avaient répondu en grand nombre à l'appel du comité, malgré l'urgence des travaux de la campagne. Ils ont prouvé par là combien ils tiennent à leur comice.

Après avoir donné un rapide compte rendu des travaux de l'association et l'exposé de la situation financière, M. Coulon a fait l'éloge du président demissionnaire, auquel il a payé un juste tribut de reconnaissance. Puis on a procédé à l'élection du président. M. Coulon a été élu. Pour l'élection du vice-président, les suffrages se sont portés sur M. Tourgnol, principal du collège de Baume-les-Dames.

La composition du bureau fait espérer que notre comice, qui compte déjà plus de 200 membres, persévèrera dans la voie qu'il s'est tracée et qu'il entrera dans une nouvelle phase d'activité et de prospérité.

Les examens du certificat d'études primaires ont eu lieu hier pour les écoles de la ville de Baume.

L'école des dames Ursulines a eu 12 élèves reçues ; l'école des Frères, 9, et le collège, 16.

Ce sont les jeunes Meusy, Edouard, Vauthier, Robert, Méroth, Schwartz, Frey, Brigonnet, Nobel, Thomann, Bornèque, Simard, Verrier, Authier, Paul, Détey, Hugonnot, Hartmann.

Tous nos compliments à ces jeunes élèves, et nos félicitations les plus sincères aux professeurs zélés qui les ont préparés.

Pentarlier. — Le travail des inscriptions des rues est en pleine voie d'exécution. Les lettres blanches sur fond bleu font le meilleur effet et le système de peinture au lieu de plaques est d'un avantage incontestable au point de vue de l'économie. Le travail sera terminé dans quelques

Vendredi matin, de onze heures à midi, M. Boncourt, le nouveau sous-préfet, à reçu le conseil municipal et les fonctionnaires de la ville. Son accueil a été plein de bienveillance et les bonnes paroles qu'il a dites à chaoun font bien augurer de son administration.

Jeudi dernier, à dix heures du matin, a eu lieu l'adjudication du gymnase municipai de Pontarlier, estimé à 4,486 fr. 59. Le sieur Giroud, Marc, a été déclaré adjudicataire, moyennant un rabais de 22 0/0.

Vaux. — Le 24 juin courant, un incendie a éclaté, à une heure et demie de l'après-midi, dans la propriété de M.Grosjean.

La maison, comprenant deux chambres à coucher, une cuisine, une écurie, une grange, 130 quintaux de fourrages, une écurie centenant 19 moutons, a été la proie des flammes, ainsi qu'une partie du mobilier et divers outils aratoires.

Il n'y a eu aucun accident de personne. On suppose que le feu a été mis par le fils de la maison. enfant de trois ans qui, en jouant avec des allumettes, aura mis le feu au fourrage.

Les pertes sont évaluées à 5,135 fr. Elles sont couvertes par des assurances à la compagnie le Soleil, pour la somme de 6,000 fr.

Corcelles-lez-Montbéliard. — Mort accidentelle. — Le 25 juin courant, à midi, M. Tièche, maire de Courcelles, âgé de cinquante-quatre ans, venait de chercher une voiture de foin dans les champs.

Arrivé sur le chemin vicinal qui longe la ligne du chemin de fer, près de la fabrique Sellier, à Vougeaucourt, le train de Belfort à Besançen vint à passer, le cheval effrayé partit à fond de train, et M. Tièche, qui conduisait cet animal avec des guides de marche, entraîné, tomba par terre et fut traîné sur une longueur de trente metres. Les deux roues de gauche lui passèrent sur le cou et sur la tête. Malgré ses terribles blessures, il entrencore la force de se relever, mais pour retomber et expirer au bout de dix minutes.

L'enquête a démontré qu'il avait le crâne fracturé avec épanchement sanguin.

Après avoir rapporté ce déplorable accident le Quatorze Juillet le fait suivre des réflexions suivantes:

M. Tièche, depuis fort longtemps maire de Courcelles, était aimé et estimé de tous; constamment prêt à rendre service, il était, à toute heure du jour et de la nuit, à la disposition de ceux qui avaient quelques services à lui demander. Citoyen dévoué, républicain convainca, il a souvent donné des gages de son attachement à nos institutions.

La nouvelle de sa triste fin a causé une pénible émotion dans nos environs et a plongé la commune de Courcelles dans une véritable consternation.

Les obsèques de cet honnète homme ont eu lieu aujourd'hui, samedi, à deux heures de l'après-midi, au milieu d'une foule nombreuse, accourue de Month iliard et de tous les villages environnants. Les membres du conseil municipal portaient le cercueil, les pompiers formaient la haie.

formaient la haie.
Les jeunes enfan's des éceles, conduits par l'institutrice et l'instituteur, précédaient le cercueil.

Au cimetière, M. Chavey, comme adjoint et comme ami, adressa en fort bons termes un dernier adieu à l'hemme public et à l'homme privé qu'un affreux accident venait d'enlever à sa famille, à ses amis et à ses administrés.

Tous nos compliments de condoléance à Mile Tièche et à sa famille.

Haule-Saône

Rappelons que c'est ce soir que les jardins de la préfecture seront illuminés et ouverts au public.

La musique du 42º de ligne s'y fera en-

tendre.

l'expostion forestière, sauf les collections exposées dans le chalet, serait maintenue en place jusqu'à la mauvaise saison.

Le concours de gymnastique.

L'animation est grande dans nos rues depuis avant-hier dans la soirée, car déjà bon nombre de sociétés étaient arrivées par les derniers trains.

La tenue est excellente, et tous les gymnastes faisaient leur entrée en ville, clairons et drapeaux en tête, avec un clair de lume magnifique.

La population avait tenu à rester debout pour recevoir ses hôtes, qu'elle applaudis-

sa't à leur passage. Dès hier matin, à six heures, nous étions réveillés par les clairons des sociétés qui se rendaient sur l'emplacement du concours, situé sur le champ de foire, dans l'enceinte où a eu lieu le concours hip-

À sept heures, le concours de section est ouvert. Tous ces jeunes gens sont frais et dispos et aitendent avec impatience leur tour d'exécution.

C'est l'excellente société la Comtoise, de Besançon, qui commence la série des con-cours. Elle mérite les vifs applaudissements des spectateurs pour ses divers exercices, mais principalement pour ses mouvements d'ensemble.

Malgré la grande chaleur, les exercices

se continuent jusqu'à midi. Parmi les sociétés les plus remarquées dans la journée d'hier, nous citerons la Comtoise, la Gauloise, de Montbéliard, l'Espérance, d'Audincourt; les XXI, de Bar-le-Duc, qui concourent en troisième division et qui, malgré leur récente formation, six mois de date, ont exécuté des mouvements d'ensemble qui, vu leur dif-

ficulté, avaient été exclus du programme ; la Vaudoise, d'Héricourt ; la Société libre de Mirecourt, et la Patriote, de Sermain. Dès une heure et demie, le concours de section a été repris, et le concours indivi-

duel ouvert. Voici le programme de la fête d'aujour-

d'hui dimanche. De 7 houres du matin à midi. — Reprise du concours individuel et concours spéciaux.

De midi à 4 heure. - Repos.

A * heure. — Réunion des sociétés au boulevard de Besançon, où des poteaux indicateurs assurerout la place de chaque société.

A 1 heure 4/2. - Défilé devant les autorités et les membres du jury. Remise des médailles commémoratives, sur la place du Palais de justice.

A 2 heures 4/2. - Grande fête de gymmastique, dans l'enceinte du concours hip-

1º Mouvements d'ensemble, exécutés par toutes les sociétés réunies; 2º Exercices libres aux appareils; 3º la Danse chinoise, exécutées par la Comtoise, de Be-sançon; 4º ballet des Faucheurs et des Faneuses, exécuté par l'Alsacienne, de Belfort; 5º le Tournoi des Gladiateurs, exécuté par la Comtoise; 6° exécution de la Mar-seillaise par les sociétés de musique. A 5 heures 4/2. — Distribution des prix dans l'enceinte du concours hippique,

sous la présidence de M. le préfet.

Le musique de la société de gymnastique la Comtoise, de Besancon, et celle de la so-ciété de gymnastique la Vésulienne prête-I ont leur concours à cette fête.

Il piraît certain que l'installation de plusieurs compagnies de pigeons voya geurs, appartenant au génie militaire de la place de Belfort, ont été lâchés à la gare de Vesoul. Ces intelligents oiseaux ont im-médiatement pris la direction de Belfort.

> Avant-hier, vers cinq heures et demie du soir, le sieur Paret, Amédée, âgé de vingt ans, domestique de M. Triponnier, se baignait à l'endroit dit le Bain des Pauvres. Ne sachant pas nager, il commit l'imprudence de s'éloigner un peu trop du bord et perdit pied dans un trou profond de trois mètres.

> Des promeneurs, le vovant disparaître, appelèrent au secours. Fort heureusement, l'agent Petit, qui venait de prendre un bain non loin de là, se jeta résolument à l'eau, et, après avoir plongé plusieurs fois, réus-sit, avec l'aide de M. Mathies, chapelier, à ramener l'imprudent sur la berge, où il reprit connaissance au bout d'un instant.

> L'agent Petit n'en est pas à son premier acte de dévouement, car il a déjà reçu des félicitations pour sa belle conduite dans le sauvetage de la famille Henay, lors des inondations de 1882.

> Magny d'Aingon. — Le 21 juin der-nier, le cadavre, déjà en décomposition, d'un inconnu a été découvert par un mineur dans la forêt dite de Fahy. Il tenait dans sa main droits un revolver, encore

> chargé de cinq balles. Cet homme, dont l'identité n'a pu être établie, paraissait, d'après ses vêtements, être ou employé ou négociant.

> A ses côtés, on a trouvé un chapeau noir contenant son col et sa cravate, une petite canne de jonc noir et un porteseuille dont tous les papiers avaient été brûlés sur place.

Cemboing. - Lundi dernier, le garde forestier Ravier a trouvé, en faisant sa tournée dans le bois Lignière, suspendu à un arbre, le corps de la veuve Bray, journalière, âgée de soixante-quinze ans, demeurant à Cemboing.

M. le maire, prévenu, a constaté que le corps ne portait aucune trace de violence. Ce suicide est attribué à une monomanie dont cette femme était atteinte depuis quelque temps.

Champagney. - Dans la nuit de mercredi à jeudi, une tentative de vol a été commise chez M. Delunsch, épicier à

Champagney. Les malfaiteurs ont brisé le carreau d'une fenêtre et ont forcé le tiroir-caisse, qui, heureusement, ne contenait que trois francs.

Pau satisfaits du résultat de leur premier délit, ils ont pénétré dans la boulangerie Lermisianx par le même procédé. Là, ils ont dû être dérangés dans leur

opération, car ils n'ont rien pu emporter. Une enquête est ouverte; les soupçons se portent sur des bohémiens de passage ce jour là à Champagney.

Jura

Lons-le-Saunier, 27 juin 1885. — Le 8 septembre prochain, le comice agricole de Lons-le-Saunier se réunira à Saint-

Amour. · Les demandes des concurrents devront parvenir franco avant le 20 juillet prochain à M. Gréa, président du comice Hisr matin, vers huit heures et demie, la 120 division à la présecture du Jura.

Le concours portera sur les choses suivantes

Exploitation la mieux dirigée, drainage, irrigation, défrichements, amendements, viticulture, arboriculture, horticulture, culture maraîchère, enseignement agricole, fromagers et gardes champêtres.

En outre, le jeudi 19 août, aura lieu à l'hôtel de ville de Lons-le Saunier un concours pour l'enseignement agricole entre les élèves, âgés de moins de seize ans, des écoles primaires de la circonscription du comice. Le concours portera sur les no-tions élémentaires d'agriculture.

Orgelet. - L'autorité locale a fait mettre en état d'arrestation le nommé Jules Guillemin, journalier, sans domicile, en flagrant délit de mendicité ; c'est un repris de justice qui a déjà subi huit condamna-

Fraisans. - Un commencement d'incendie a éclaté chez les époux Perrin, vers neuf heures et demie du soir, alors qu'ils étaient déjà couchés; c'est un voisin demeurant sur le même palier qu'eux qui a donné l'alarme; avec quelques seaux d'eau, le feu était éteint. Il y aurait pu avoir des conséquences terribles, le feu s'étant communiqué à un escalier conduisant au grenier, où se trouvent entassés du bois et de la paille.

Chatonnay. - On a volé, dans un chantier appartenant à M. Berbezy, Antonin, entrepreneur de travaux, une masse d'outils et des pièces de bois.

Morez. — Des voleurs se sont introduits, la nuit, dans les bureaux de M. Lamy, Aimé, négociant; ils ont pris 30 francs, une montre en or, une en argent, 35 douzaines de lunettes; ils ont même essayé de forcer le coffre-fort, qui contensit une grosse somme d'argent, sans y réussir.

Pour pénétrer, les malfaiteurs ont brisé un carreau de la fenêtre, située à trois mètres du sol, en montant sur une caisse de bois qu'ils ont trouvée à proximité.Pour sortir, ils ont démonté la serrure d'une porte; on n'en a retrouvé aucune trace.

Prémanon. — Deux Italiens, les nom-més Breda, Elie, et Fontinelli, Louis, gardaient les moutons; rentrant le soir au chalet qu'ils habitent, ils trouvèrent un carreau cassé et la fenêtre ouverte; ils pensèrent de suite à un vol. En effet, ils constatèrent bientôt qu'on leur avait pris: à Breda, 330 fr., un costume complet, des chemises, 40 kilogr. de fromage; à Fontinelli, un gilet et un pantalon.

Le petit chalet qu'ils habitent est isolé et enfouré de bois.

Gendrey. - Tandis que Mme Clerc, Francois, vaquait à ses occupations dans l'écurie, un hardi voleur, qui devait la guetter, s'est introduit chez elle et lui a enlevé dans un busset, un porte-monnaie conte-nant un billet de 100 francs.

LE MÉDECIN DU FOYER

Specification Control of Control

Au retour du printemps, les médecins recommandent généralement les laxatifs. Sans recourir aux médicaments ni aux pharmarecourir aux médicaments ni aux pharmaciens, on peut arriver à des résultats satisfiaisants par l'alimentation. Ainsi, la salade de cresson agit comme laxatif et comme antiscorbutique, grâce aux sels de potasse que le cresson contient en abondance.

Toutes les salades, du rests contiennent des sels alcalins utiles à la digestion.

**Toute les prix ci-dessus, en ce qui concerne les yeaux, moutons et porcs, comprenent les droits d'octroi, etc., évalués à 0,08

VILLE DE CLERVAL

La foire de Clerval, tombant cette année le our de la fête du 14 juillet, est remise au lendemain 15 juillet.

Le maire de Clerval. 536**1** BOBILLIER.

MUSIQUES MILITAIRES

60° DE LIGNE. Programme du dimanche 28 juin 1885, à 4 heures, à Micaud.

1. Allegro militaire,
2. Les quatre Ages de l'Homme (ouv.), Lackner.
3. Le Petit Duc (fantaisie), Lecoq. Kling.

4. Les deux petits Pinsons (polka pour deux flûtes), 5. Jeanne d'Arc (fantaisie), 6º Grande valse,

MCOLE D'ARTILLERIE d 8 heures 1/2, d Granvelle.

1. Allegro militaire, 2. Fra Diavolo (euverture), 3. Lucie (fantaisie), 4. La fete des Chasseurs (valse), 5. Si J'étais roi (fantaisie),
6. La perle de Cuba (havanaise),

Auber. Sellenich. Iradier.

Verdi. Venzano,

Bulletin de la commission météorologique départementale.

Observatoire de Besancon (Altitude 868). Le 27 juin. Le 27 juin,

5 h. soir-Pressien barometr. 7 k. matin. 735 8 762 **2** A Besançon. Au niveau de la mer. 733 8 759 7 Température. MINIMA. MAXIMAL N.E. ciel 1/2 Nuages Aucun, ciel couvert. pur.

Vent d'entre nord et est. - Ciel nuageux. Température normale.

ÉTAT CIVIL DE BESANCON Journée du 27 juin.

NAISEANCES.

Marie-Cécile, fille de Léon-Jean-Baptiste Ferreux, capitaine au 60° régiment d'infanterie, et de Lonise-Elisabeth Bourquin. — François-Louis-Valentin-Jean, fils de Jean-Thomas-Antoine-Louis-Napoléon Guelfucci, conseiller à la ceur d'appel de Besançon, et de Marie-Valentine Lemblé. — Eugène-Henri-Albert, fils d'Henri Huck, employé à la mairie, et de Louise Backhauss. — Louise-Gabrielle, fille de Marc-Sylvain Meynier, fourneur sur bois et de Marc-Sylvain Meynier, fourneur sur bois et de Marc-Sylvain Meynier, tourneur sur bois et de Marie-Fine Chapus.

MARIAGES.

Charles-Louis-Justin Noirot, journalier, et Marie-Geneviève Barbier, journalière. — Louis-Philippe Schlunegger, horloger, et Louise-Pauline-Marie Mignotte, sans profession. — Charles Longa, terrassier, et Jeanne-Albertine-Marie Desmaison, bonnetier. DÉCÉS.

Euphrasie Bellorget, 4 ans 1/2. — Marie Ver-signier, née Maille, journalière, 37 ans. — An-dré Truffier, soldat au 4° régiment d'artillerie, 24 ans. — Jean-Claude Renaud, sans profes sion, 83 ans.

HALLES & MARCHÉS

VILLE DE BESANCON Marché au bétail du 25 juin 1885.

par kilogr., lesquels sont acquittés par les mar-chands de bétail.

Marché aux grains du 26 juin 1885. 56 d.-d. blé, à 3 fr. 33 le d.-d. (p. m.).

Marché aux fourrages du 26 juin 48852 Foin, 18z 500 kil., 43 fr. 94 (prix moyen). Paille, les 500 kil., 28 fr. 27 (prix moyen).

MARCHÉ A LA CRIÉE.

rii. sole et barbue, de 2 fr. a 2 fr. 50 le kil. 20, caisses corevisses, de 3 fr. à 4 fr. la caisse. 20 fr. la langouste, à 4 fr. le kil. 296 poulets, de 2 fr. 50 à 5 fr. la paire. 396 poulets, de 2 fr. 50 à 5 fr. la paire.
77(canards, de 1 fr. 50 à 2 fr. pièce.
173 pigeons, à 1 fr. pièce.
805 kil. pois, de 12 à 24 c. le kil.
876 hil. haricots verts, à 40 c. le kil.
476 bottes asperges, de 40 à 60 c. le kil.
1,664 chouxíleurs, de 10 à 20 c. pièce.
80 kil. cerises, de 20 à 30 c. le kil.
116 kil. abricots, de 60 à 80 c. le kil.
116 kil. pommes de terre, de 25 à 30 c. le kil.
1206 bottes oignons, à 05 c. la botte.
137 paquets ails, à 50 c. la botte.
146 kil. champignons, à 2 fr. le kil.

105 kil. champignons, à 2 fr. le kil. L'arrivage de la semaine a été de 168 colis, di poids brut de 5,857 kilogr.

Mercuriale du marche du 25 juin 1685. Méteil (prix moyen de l'hect.), 15 fr. 50. — Ayoine, 9 fr. 50. — Foin (le quintal métrique), 27 fr. — Paille, 25 fr.

Donne tous tirages et lots, Revue sérieuse, renseige confidentielle 3 FRANCS PAR AN II, Place de la Bourzo, Paris.

LIQUEUR (

LIQUEUR SESTER se vend partout. 513

BOURSE DE PARIS

Du 27 juin.

Dernier sours, da jour. Ek azzo. Baisse, Comptant: Rinta S % . . . 81 20 81 30 10 » 83 40 ⁾ 23 20 110 10 *** 10** Terme. Ronte 8 % 81 25 81 35 Ronte 41/2 % 1838 110 05 110 22 Italien 5 % 97 30 97 55 Ryptien units 827 10 830 8 Sysist generale. 8 8 8 8 8 × 25 2 50 Cédit Foncier de autrichions . - 015 - n z 616 25 1 25 Ast. Nord Espag. 513 75 512 50 . n »

BESÄNÇON, IMPRIMERIE DE MILLOT FRÂRES.

A VENDRE

Définitivement et sans remise AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mardi 30 juin 1885, à deux heures après midi, en la chambre des no-taires de Besançon, rue des Granges nº 11, par le ministère de Mº MA-ZOYHIE, notaire,

שישופסחכם שוושם Defre Light

Aux VIEILLES-PERRIÈRES banlieus de Besançon Sur le chemin dit des Vieilles-Perrieres

Elle comprend:

Vaste maison entièrement neuve, de construction mixte, couverte en tuiles, élevée sur caves voûtées de roz-de-chaussée, quatre étages et greniers avec terrasse; jardin derrière.

Le tout, occupant une superficie de 969 mètres carrés 90, touche d'un côté M. Ticier, de l'autre un chemin qui aboutit sur le chemin de Canet.

aboutit sur le chemin de Canet.
Le revenu actuel, susceptible d'augmentation, dépasse 5,000 fr.
Mise à prix sur lequelle les feux seront allumés, 60,000 fr.

L'adjudication sera tranchée sur une scule enchère. Pour tous renseignements, s'adresser à Me Mazoyhie, notaire.

A CÉDER

DANS DE BONNES CONDITIONS UN FONDS DE COMMERCE

Fantaisse, etc.
Au centre de la ville. Bonne clientèle. Vente assurée. Facilité de paiement.

A VENDRE

AUX ENCHÈRES

Le dimanche 5 juillet 1885, à l'issue des vépres, en la maison commune de Genquille, par le ministère de M. M.A. ZOYHIK, notaire à Besançon,

UNE MAISON

en bon état

Au centre du village de Geneuille, sur la route, Comprenant trois pièces au rez-dechaussée, trois à l'étage, cave et gre-nier, avec jardin au joignant. Le tout, d'une superficie de 3 ares

70 centiares, touche M. Gourney et M. Avoyer. 20 UN JARDIN

A l'entrée du village de Geneuille, lieu dit le Ranchot,

Clos de murs et de haie, d'une contenance de 12 ares 52 centiares. Les deux jardins sont emplantés de quantité d'arbres fruitiers en plein rapport.

Ces immeubles appartiennent aux héritiers de M. Joseph Rondeux. Entrée en jouissance immédiate.

A vendre aux enchères Le mardi 🕇 inillet 1885, à deux heures

après midi, en la chambre des notaires de Besançon, par le ministère de Mo MAZOYHIE, notaire.

UNE MAISON

Sise à Besançon, place Marulaz, 18 S'adresser à Mº Rémond, notaire à Comprenant magasin au rez-de-rensei Besançon, Grande-Rue nº 31. 2848 chaussée sur caves voûtées, cinquièces taire.

pièces au rez-de-chaussée, trois à l'étage.

Cour et aisances. Entrée cochère par la rue Gratteris. Revenu. . 3,200 francs.
Mise à prix . 30,000 —
On traiterait à l'amiable avant les

S'adresser soit à Mme Guichard, place Marulaz, 18, soit à Me Mazoyhie,

A vendre aux enchères F EN TROIS LOTS

Le mardi 7 juillet 1885, à deux heures du soir, à Besançon, en la chambre des notaires, rue des Granges, 11, par le ministère de Me MAZOYHIE, no-

UNE PROPRIÉTÉ A SAINT-FERJEUX, banlieue de Besançon

Sur la route nationale, limitée d'un côté par le chemin communal, de l'autre, par M. Lépagnole.

Elle comprend: Maison ayant quatre pièces et une salle de café au rez-de-chaussée, quatre pièces au premier étage, deux caves, chambre à lessive, cour, bu-yette; terrain en nature de labour, le

an 1er étage, quatre au second, VERTE APRES FAILLITE Bonne Epicerie, au Comptoir Bâtiment sur aile composé de trois RUE BATTANT Nº 4

Rouennerie, Draperie, Nouveautes, Confections, Linge de table, etc. RABAIS CONSIDÉRABLE &

A' VENDRE UN SINGE FEMELLE

Agé d'un an. race japonaise. S'adr. au bureau du journal. 5348

AVENDRE

Chaises et tables pliantes, à 18 fr. la demi-douzaine et 5 fr. la table: un comptoir avec marbre, 2m10 long., le tout presque neuf. — S'adresser à M Corne, rue Saint-Paul, 40.

MAGASIN D'ÉPICERIE

Mercerie, Débit de Vins, Liqueurs, A REMETTRE, dans le passage le plus fréquenté de la ville. Bonne clientèle. S'adr. an bureau du journal. · 30 5 "

COMPAGNIE DE VICHY 42, Grande-Rue, à Besancon

vette; terrain en nature de labour, le tout occupant une superficie de 73 ares 65 centiares.

Pour la division, voir les affiches.
S'adresser, pour visiter l'immeuble, aux propriétaires, MM. Dubuque et Bussy, que l'habitent, et pour tous renseignements, à Me Mazoyhie, notaire.

Vette; terrain en nature de labour, le convenablement les chevaux.

Offre au public, pour l'année 1885, l'itre d'aux minérale naturelle de Saint-Galmier pour 30 centimes, méme prix qu'un siphon d'aux fabriquée et qui ne contient que 65 centimes le litre.

S'adresser, pour visiter l'immeuble, aux propriétaires, MM. Dubuque et litre aux guée et qui ne contient que 65 centimes litres. Elle offre aux si certaines sources de Vals depuis 50 centimes le litre.

S'adr. au bureau du journal. 5364

ON DEMANDE des ouvrières litres. S'adresser chez Mme Majorban, rue de la Préfecture, 2.

FOUR CAUSE DE DÉFART 5'adr. au bureaû du journal." [4906

A LOUER AUX CHAPRAIS Vacia Managin avec ou sans écurie et u remise, pour cale ou autre commerce. S'adesser à M. S. BLONDEAU. 5228

A VENDRE, rue Saint-Paul, 33. Les Outils et l'Agencement d'un atelier de monteur de boîtes d'argent de 10 places, éclairées au gaz. — Ledit atelier est à louer de suite après la vente. — Pour renseignements et pou-traiter, s'adresser à M. Preudeomie même maison.

PÉTROLE ET ESSENCE

AUX MEILLEURES CONDITIONS Ecrire, Grande-Rue, 9, Besancon

ENTREPOT A. - SANCEY

UN voyageur, marié, voulant quitter les voyages, pouvant fournir les meilleurs références, désire se placer comme concierge, ou seul, comme homme de confiance; il sait soigner convenablement les chevaux.
S'adr. au bureau du journal. 5364

5365

On"demande à louer Sur le quai Veil-Picard ou Strasbourg Um Atelier avec-logement sur le devant. - S'adr. au bureau du journal.

MI DAMNON

Tient Pensionnaires Avenue de Fontaine-Argent (maison Rozei), aux Chaprais-Besancon.

BUREAU DE PLACEMENT Ecrivain public français et allemand. Rue de la Madeleine, 22

Inscriptions gratuites.

PRÉTS D'ARGENT

A long terme, aux personnes de bonne famille, propriétaires, industriels et commercants, 6 % l'an, Facilité de remboursement. Discrétion. Le Mandataire, 7, rue d'Isly, Paris. 5369

On demande Pour la vente des kirschs, eaux-devie et absinthes, des représentants dans le Jura et la Haute-Saône.

S'adresser aux initiales L. C, poster restante, à Fougerolles (Haute-Saône). なかった po logs

NÉCOCIANT demande Jeune 16 ans, ayant son certificat d'études, pour travailler dans un bureau. Adresser les demes au bur. du journal.

Louis TRUNOT, factour. Vente du 20 au 27 juin 1885.

VILLE DE PONTARLIER

DIGESTIVE PAR EXCELLENCE.

Alcool de Menthe du Val SUMI partout

Le Gérâns : A. Lomony.

SAGE-FEMME

Etudes de Mes MAZOYHIE et RICKLIN, notaires à Besançon, et de Me BES-SON, avoué en la même ville.

VENTE aux enchères publiques

D'UNE PROPRIÉTÉ

Sise à la Viotte-Besançon.

Se composant : 10 d'une maison construite en pierres et briques, avec supports en fer et fonte, couverte en supports en fer et fonte, couverte en fuiles, composée d'un rez-de-chaussée servant d'atelier de chaudronne-rie et serrurerie, un étage et grenier au-dessus; 2º un hangar construit en bois et couvert en tuiles, contigu à ladite maison. Ces deux bâtiments, ainsi que la cour qui en dépend, ont une superficie de six ares quatre-vinct. Des centieres à teorie reads. vingt-onze centiares et sont cadas-trés sous les nes 2354 et 2354p, sec-

Mise à prix, quinze mille francs,

L'adjudication aura lieu le mardi 21 juillet 1885, en la chambre des notaires, rue des Granges nº 11, à Besançon.

Pour les renseignements, s'adresser à Mes Mazoyhie, dépositaire du cahier des charges, et Ricklin, notaires à Besançon, ou à Mos Besson et Vuille-CARD, avoués en la même ville.

Pour extrait :

Signé : BESSON.

Etude de Mº Henri FRICKER, notaire, successeur de Mº COLLARDEAU, 12, rue de la Préfecture, à Besançon.

A VENDRE AUX ENCHERES PAR VOIE DE LICITATION AMIABLE entre majeurs, les étrangers appelés

Par le ministère de Mo FRIEKER, notaire à Besançon, rue de la Préfec-ture, 12, le mardi 30 juin 1885, à deux heures après-midi, à Besançon, en la chambre des notaires,

BEAU MOULIN A ÉHAGNY

Sur la rivière de l'Ognon, à cinq minutes de la gare (ligne de Be-sançon à Gray.)

Ce moulin comprend: Un premier bâtiment entièrement réparé à neuf, dans lequel sont ins-tallés six paires de meules mues par

deux roues hydrauliques et une tur-bine en bon état; scierie, battoir, ribe, huilérie.

Deuxième bâtiment servant de cave, grange, écuries et dépendances.

Autre jardin et verger clos, d'une

Les cours d'eaux, d'une force moyenne de cent chevaux, ne férient que très accidentellement par les

grandes eaux.
Le revenu pourrait être facilement augmenté, si on utilisait au moyen d'un cable et pour une autre indus-

d'un cable et pour trie la force perdue.

Mise à prix, 30,000 fr.
Il sera accordé de longs termes
pour les paiements.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me, FRICKER, notaire, dépositaire du cahier des charges et des n 3 5 4 7 2780 titres.

Etude de M. FRICKER, notaire à Besançon, 12, rue de la Préfecture.

A vendre à l'amiable en blog ou en détail 🥠 ;

BELLE PROPRIÉTÉ

Située à Montjoux, banlieue de Besançon, à dix minutes de la ville et à cinq minutes de la gare de la

Vue magnifique sur Besancen et les environs."
Cette propriété consiste en :

Une MAISON DE MAITRE comprenant quatre pièces au rez-de-chaussée, quatre pièces à l'étage, vérandah, aisances et dépendances. Maison de jardinier.

Terrain au joignant en nature de jardins, vigne, bosquets, pelouses.

Le tout clos de murs, d'une surface de 116 arcs environ.
Cette prepriété est confinée d'un côté par la route de Montjoux, sur laquelle elle a une vaste façade, des autres côtés par la propriété de M. Ber et le chemin de la Châtre.
Pour tous renseignements et pour traiter. N'adresser à Me FRICKER. No-

traiter, s'adresser à Me FRICKER, no-taire, dépositaire du plan et des titres

A VENDRE A L'AMIABLE

DEUX MAISONS A BESANÇON

D'un revenu de 1,600 et 4,300 fr. S'adresser à Mª Bausser, notaire, Grande-Rue, 14. 2833

FERME DE LA GOUTTE A LOUER

Pour entrer en jouissance en février ou mars 1886

De la contenance de vingt hectares environ, d'un soul tenant, dont huit hectares en bon état de culture, le reste en pré et pâture. — Les amateurs sont invités à visiter les lieux avant

les récoltes.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Aristide Vorre, à Rioz. 5366 2850 Morel, Grande-Rue, 17.

Etude de Mº BELTZER, netaire à Besançon, place Saint-Pierre, 17.

A louer présentement UNE GRANDE ET BELLE

ROPRIÉTÉ

Située sous Beauregard, tout près de la ville

Comprenant jardin potager, verger, naison d'habitation, aisances et dé pendances. On vendrait au besoin.

Pour tous renseignements, s'adres-er à Me Belizzer, notaire. 2827

tude de Mº BELTZER, notaire Besançon, place Saint-Pierre, 17. VENTE A L'AMIABLE D'ONE

OLIE PROPRIETE

DE PRODUIT & D'AGRÉMENT A proximité de la ville Maison d'habitation composée de jez-de-chaussée et deux étages, gre-

iers au-dessus. Deux bâtiments, contenant écurie et hébergeages, buanderie, cabinet de bains et bûchers, lapinières, buvettes,

deux citernes, aisances.
Jardin de cinquante-six ares.
Au joignant, pré de vingt-cinq ares.
Le tout parfaitement entretenu. Pour tous renseignements, s'adreser à Me Beltzer, notaire.

Studes de M. RÉMOND, notaire à Besançon, Si, Grande-Rue, et de M. COEURDEVEY, notaire à Pin-

A VENDRE A L'AMIABLE BELLE CAMPAGNE

A Emagny-sur-l'Ognon, A 35 minutes de Besançon, par la voie ferrée.

Cette campagne comprend:

1º Maison de maître ayant trois jièces au rez-de-chaussée, quatre à

'étage, caves, greniers; 2º Construction renfermant buanderie, chambre à four, chambre de bains: 3º Chapelle; 4º Beau jardin d'agrément et jardin

MAISON DE FERME et dépendances, qu'on peut vendre séparément.

potager.

S'adresser aux notaires et, pour visiter, à M. Pierre Peririean, à Emagny, ancien domestique de M. Gaillard. 2773

A VENDRE, à Paris

Pour se retirer des affaires. GRAND

HOTEL DE STRASBOURG

BÉNÉFICES ; 14,000 FRANCS Frais généraux : 18,000 francs. Prix : 70,000 france; moitié omptant.

S'adresser à l'agence française de publicité, 20, rue de Riedisheim, 20 Mulhouse (Alsace) nº 3,978. 5338

A VENDRE OU A LOUER Pour entrer en jouissance de suite L'USINE D'AUTREY

(VOSGES) Renfermant une Machine à battre les grains, une Scie circulaire, une Machine à percer, une Meule à ai-

S'adresser à l'agence française de publicité, 18, rue de Riedisheim, 18. Mulhouse (Alsace) nº 3,980.

MATERIEL DE RESTAURATRIR et plusieurs mobiliers de chambres

garnies

A VENDRE aux enchères publiques

Sur la place de l'Abendance, à Besançon, à onze heures du matin du vendredi 3 juillet 1885. On vendra notamment:

On vendra notamment: Glaces, pendules, horloges, secrétaires, commodes antiques et autres, buffets, tables de formes et grandeurs diverses, bancs, chaises, feurneaux potagers et autres, réveille-matin, tables de nuit, guéridons, tables à ouvrage, garde-manger, suspension, balances, mortiers en bronze, réchaud à caz verres, natits verres, canettes. à gaz, verres, petits verres, canettes, carafons, chopes, cuillers à café, ser-vices en ruolz, cuvettes, vaisselle, batterie et ustensile de cuisine, tabliers de cuisine, serviettes, essuie-mains, nappes, draps de lit, tire-bottes, semmiers, matelas en crin animal, autres en crin végétal, oreilanmat, autres en crin vegetal, oreillers, traversins, édredons, bois de lit. lits de fer, vin en fût, fûts et foudres vides de six et huit hectolitres, et un grand nombre d'autres objets.

A vendre, pour cause de départ A Essey-et-Maizerais (Meurthe-et-Moselle).

UNE PROPRIÉTÉ DE CAMPAGNE EN PARFAIT ÉTAT

Maison de maître avec grandes dé-

pendances, vastes caves voûtées. Ma-gnifique jardin en plein rapport; ar-bres d'agrément et à fruits de toutes espèces. — Superficie : 1 hectare. Pour voir les plans et connaître les conditions, s'adresser à l'agence francaise de publicité, 18, rue de Riedis-heim, 18, Mulhouse (Alsace) nº 3,979.

Etudes de Mº SAINT, notaire à Morteau, et de Mº SEGUIN, avoné à Montbéliard, successeur de Mº Ro-

A VENDRE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES par voie de licitation, les étrangers

appelés, Le samedi 4 juillet 1885, à deux heures et demie de l'après-midi, à Morteau, en l'étude de M° SAINT,

UNE BELLE ET VASTE ROPRIÉTÉ

Sise à Morteau, quartier du Bas-de-Ville,

Sur la route de Morteau au Locle, en face de l'avenue qui conduit à la gare des marchandises,

Comprenant: Une grande maison d'habitation construite en pierres, couverte en tuiles, renfermant plusieurs apparte-ments au rez-de-chaussée et à l'étage, grande cour derrière et, de chaque côté, bâtiments séparés pour écuries, grangeages et remises; jardin et parc au joignant.

Le tout, d'une superficie de 1 hectare 40 ares 75 centiares, cadastré sous les nºs 80, 81, 81 et 82, section E, 210 et 210, section B.

Mise à prix, 35,000 fr. Cette propriété, placée sur la route de France en Suisse, aux abords de la gare des marchandises, se trouve très favorablement située pour une

exploitation commerciale.

Eile dépend de la succession de
M. Irénée Verdant, du Russey.

Pour tous renseignements et pour
visiter les immeubles, s'adresser à Mª SAINT, notaire à Morteau, dépositaire du cahier des charges. 2825

Etude de M. PERRIN, notaire à Saint-Vit.

/ASTE MAISON Appartenant à MM. Romain, de

Saint-Vit et d'Evans

A vendre aux enchères

Le dimancho 5 juillei 1885, à trois heures du soir, en la maison com-mune de Saint-Vit, par le ministère de Mº PERRIN, notaire audit lieu.

Cette maison, sise au bas du village de Saint-Vit. se compose au rez-de chaussée d'une grande cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher avec cabinet, et d'une grande chambre au premier, grange, trois écuries manège pour mécanique, cave, tect à porcs, greniers et hébergeages sur le tout, aisances et dépendances, cour attenante avec bâtiment séparé ayant servi de cuverie, cave voûtée crousée dans le roc, hangar, remise, bûcher, grand jardin potager attenant, d'une contenance de 16 ares. Ladite maison est confinée au levant et au midi par

des rues, au couchant par Bolard-Jouffroy, et au nord par Jules Girard.
Puis un verger faisant face à l'en-trée de la maison, de laquelle il n'est séparé que par la rue; ce verger, d'une contenance d'environ deux ares, Beau Jardin y attenant, ainsi qu'un Pré.

Pour tons renseignement ter la maison, s'adresser à Me Perrin, notaire à Saint-Vit. 2843

Etude de Mº MARESCHAL, notaire à Dole, rue Mont Roland, 7. A CÉDER A L'AMIABLE pour se retirer des affaires

UN FONDS D'HOTEL ET DE CAFÉ à Dole

Dans une excellente situation. Matériel, mobilier, 40 chambres gar-

S'adresser à M. Mareschal, notaire.

GROS ET DÉTAIL

ENTE DE GRANDS ET PETITS PARASOLS DE JARDINS

ET MARCHÉS Système breveté s. g. d. g., très commode, et système ordinaire. Fournitures de Parasols et de Parapluies . EN TOUS GENRES

S'adresser à M. L. VALLET, à Pont-de-Roide (Doubs). Envei du catalogue illustré (france), cession sur demande. 5220 raire.

HOTEL DUMONT

Sis à Champagnole (Jura) A REMETTRE DE SUITE Pour cause de décès

S'adresser à M. Boichin, notaire à

A VENDRE OU A LOUER HOTEL DU GRAND-CERF A Poligny (Jura)

Dans la plus belle position de la ville A défaut de vente ou de location, on demande un chef très capable et muni d'excellentes références, pour l'associer et lui céder ensuite l'hôtel. S'adresser, de suite, à Me Bonner notaire à Poligny. 272

FERME DE MONTBOZON A LOUER

Elle comprend onze hectares de prés, soixante-seize hectares de terres labourables, trente-deux ares de

vigne. Cette ferme, en bon état de cul-ture, peut être divisée et louée à deux

S'adresser à Me Masson, notaire Montbozon (Haute-Saône). 281

A VENDRE BELLE MAISON AVEC COUR

PROPRE A TOUT COMMERCE (Auberge, Café, etc.) En face des Halles, à MONTBOZON (Haute-Saône).

S'adresser à Me Masson, potaire

Office de Me ROBARDET, commis-saire priseur à Besançon, rue des Granges, 34.

Le mercredi 1er jaillet 1885, dès les dix heures du matin, aux Cha-prais-Besançon, lieu dit à la Per-notte, rue de l'Eglise, il sera pro-cédé à la

VENTE AUX ENCHÈRES

MOBILIER

Dépendant de la succession de Mme Franise Rousiot, veuve du sieur Jean Barbier,

Consistant en : Batterie de cuisine, fourneau, chaises, tables, fauteuils, crédences, armoire à linge, commode, glace, pendule, bois de lit, sommiers, bonne literie, linge de corps, de lit et de table, effets personnels et quantité d'autres objets.

Au comptant et 50/0 en sus du prix. Le commissaire priseur, ROBARDET.

Même office.

Le jeudi 2 juillet 1885, et jours suivants s'il y a lieu, à Besançen, rue des Granges, 22, il sera, à la requête de M. Glorget, ancien huissier, demeurant à Besançon, rue Saint-Vincent, 9, syndic de la fail-lite de demoiselle Mélanie Hart-mann, modiste à Besançon, procédé

VENTE

aux enchères publiques

aux enchères publiques

De 36 chapeaux feutre non garnis,
55 autres chapeaux garnis et 33 capotes aussi garnies, nuances et étoffes
de toutes sortes; 8 chapeaux et bonnets de deuil, 130 chapeaux paille, 37
panaches, 81 plumes assorties, amazones, aigrettes et autres, 190 autres
plumes fantaisie, courennes, bouquets, broches, velours, ruche, etc.
Un comptoir, 2 glaces, 2 grandes
vitrines, 33 piquets noirs pour étalage,
rideaux, guériden, fourneaux fente et
faïence et beaucoup d'autres objets.
Au comptant, 5 0/0 en sus du prix.

Le commissaire priseur,

Le commissaire priseur, Robardet.

Etude de M. Alfred COLLILIEUX, commissaire priseur, 1, rue Moncey, à Besançon.

Mardi 30 juin, à deux heures, vente aux enchères, après saisie et avec autorisation, au square Salnt-Amour nº 7, où les objets seront

transportés, D'UN SUPERBE MOBILIER Comprenant : Belle chambre à cou-

cher en poirier ciré noir, composée d'armoire à glace biseautée, table, lit, commode-toilette, chiffonnier, glace bel ameublement de salon en velours salle à manger en chêne sculpté; lits, sommiers, matelas, linge de corps et de ilit, deux montres en argent, ta-bleaux, livres, armoires, commode, suspension, glaces, pendules, cave à liqueurs, cheminée prussienne émaillée, fourneaux, réchaud, ustensiles de ménage, machine à coudre garantie, bois de chauffage, êtc. 2849

PUBLICITÉ PERMANENTE Pour n'importe quel article

Sur la surface des vespasiennes de CHAUX-DE-FONDS. — Prix annuel (peinture et location comprises) très

S'adresser à M. HOUST, seul con-

cessionnaire officiel, an kiosque litté-

M. FAIVRE-CHALON distillateur à la MOUILLÈRE-BESANÇON

SEUL DÉPOSITAIRE DES EAUX DE VALS

Vendues par M. DERBUEL fils Rendues à domicile sur demande : Au prix de 60 cent. par caisse. de 70 — au détail.

Dépôt au bureau des voitures de place, place Saint-Pierre nº 3.
Dépôt à la pharmacie Grosjean, à Saint-Claude.

5221

prilipp charcutier à Belfort, a l'honneur de prévenir les habitants de Vesoul que, craignant, à cause de la chalcur, que la charcuterie qu'il expose ne se conserve pas, il la vendra chaque soir à cinq heures, rue Georges Genoux, 22.

On demande de bons Ouvriers ter-la ligne en construction d'Avallon à Nuits-sous-Ravières (deuxième lot). — S'adresser à MM. Bové et Petitjean, à Thisy, près la gare de Guillon (Yonne).

Les prix sont de 35 à 40 centimes l'heure. — Travaux à la tache. On demande des casseurs de pierres et des piqueurs de moellens. 5362

ON DÉSIRE LOUER en ville PETIT APPARTEMENT tranquille et sain. - Ecrire sous initiales A. M. C., poste

ON DEMANDE un bon horloger rhabilleur pour le département de Saône-et-Loire. — S'adresser à l'Alliance horiogère, J.-B. Gondy et Cie, rue des Vieilles-Perrières. 5359

Une maison de bonneterie et chaussure demande un voyageur connais-sant bien la partie et ayant une clien-tèle dans le Doubs et le Jura. S'adr. au bureau du journal. 5283

ON DEMANDE un représentant ayant des connaissances dans la céra-mique et la verrerie, pour vister dé-partement du Doubs et ceux qui lui

sont limitrophes.
S'adr. au bureau du journal. 5340

L'ÉPICERIE CENTRALE DE BESANÇON

Prie sa nombreuse clientèle de voubrile a combre son excellent cafe brûlé à 2 fr. le 1/2 kilog, sur lequel elle fait un escompte de 5 % par quantité de 2 kilog. 500.

Sur toutes les sortes de café vert il est fait 5 % d'escompte par quantité de Kilog.

de 5 kilog. Tous les cafés de la maison (même ceux des plus bas prix) sont garantis d'excellente quantité.

Café moka garanti d'origine.
Chocolats Guérin-Boutron, Munier,
Lombart, Cie coloniale, du Planteur,
vendus à des prix exceptionnels, avec 5 % d'escompte par quantité de 5 kilog.
Dépôt de Chocolats de la maison F. Potin.

MÉNAGÈRES ÉCONOMES Demandez à vos fournisseurs la

CHICOREE Café-Américair

de Sircoulon, Gervig et Cio, d Audincour Donnant un goût exquis au café au lait et à l'eau, et dent la qualité su-périeure est izimitable.

Supérieur à tous les Amers Ernest BERNARD, à MÈZE (Hérault)

clien-Chateur, 5; Comptoir parisien, rue 5283 Mairet, 3.

TISSUS EN TOUS GENRES, NOUVEAUTÉS.

E. PERROT, à Besançon, 95, Grande-Rue, 95,

SOLDES DE LA SAISON D'ÉTÉ Solde de toutes les étoffes de laine pour robes.

Solde de toutes les coupes et coupons. Solde de toutes les confections. GRANDS RABAIS DRAPERIE pour HOMMES

Solde de 300 Pantalons de draps fantaisie à des prix extraordinaires. Soieries, dentelles, articles deuil, ameublements, etc. ATELIERS DE COSTUMES ET CONFECTIONS 1025

GUILLON-LES-BAINS

Par BAUME-LES-DAMES (Doubs)

OUVERTURE de la Saison le 15 JUIN SOURCES SULFUREUSE ET FERRUGINEUSE

Hydrothérapie pourvue d'appareils nouveaux. - 200 chambres. Grand confortable. Hôtel. — Restaurant. — Table d'hôte. — Prix modérés BALS, CONCERTS, JEUX DIVERS. -- CHEVAUX et VOITURES

Pour renseignements, s'adresser à l'administration. HERNIES

Malgré les immenses progrès de la chirurgie moderne, personne n'est encore arrivé à pouvoir garantir la guérison de cette infirmité, même par des procédés opératoires généralement dangereux. Le public ne saurait donc être assez mis en garde contre les charlatans guérisseurs qui

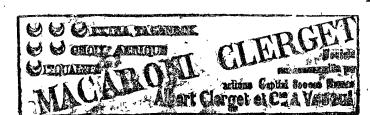
promettent plus que les grands chirurgiens.

Ce qu'il faut aux personnes atteintes de ce mal, ce sont de bons bandages appropriés aux cas et appliqués d'une manière rationnelle par des personnes compétentes.

CHOQUIN BANDAGISTE ORTHOPÉDISTE DE MULHOUSE Fournisseur des Hôpitaux

POSE DE DENTS INUSABLES SANS BOULEUR sur OR, PLATINE et VULCANITE, depuis 6 francs.

GVE VOUILLARMET PLOMBAGE BESANÇON. - 85, rue Battant, 85. - BESANÇON.



Contre les écoulements récents eu chroniques, ne contenant aucun principe toxique ni caustique, n'occasionnant jamais de rétrécissement. Guérison certaine en 4 ou 5 jours.

Envoi franco contre mandat-poste de 4 francs à C. CLESLE, pharmacien à Chalen-sur-Saône.

Dépôt à Besançon, pharmacie Coillot, 1, quai de Strasbourg. 5152

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1839

EXTRACTION